

RÉPERTOIRE DE FLEURONS
SUR BANDEAUX DE LAMPES
AFRICAINES TYPE HAYES II

Jean Bussière et Jean Claude Rivel

ARCHAEOPRESS

ARCHAEOPRESS PUBLISHING LTD
GORDON HOUSE
276 BANBURY ROAD
OXFORD OX2 7ED

www.archaeopress.com

ISBN 978 1 78491 156 0
ISBN 978 1 78491 157 7 (e-Pdf)

© Archaeopress, J Bussière and J C Rivel 2015

All rights reserved. No part of this book may be reproduced, stored in retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying or otherwise, without the prior written permission of the copyright owners.

Printed in England by Holywell Press, Oxford

This book is available direct from Archaeopress or from our website
www.archaeopress.com

Avant-propos

L'utilité de ce répertoire n'échappera pas aux spécialistes. Sa conception est née lors de la publication des *Lampes antiques d'Algérie II lampes tardives et lampes chrétiennes*¹ qui donne un répertoire des fleurons relevés sur les lampes algériennes. Il m'a paru alors qu'un travail le plus exhaustif possible serait un instrument de travail utile aux spécialistes de céramique africaine tardive. En 2008, M. Ben Mami, alors Directeur de l'Institut national du patrimoine tunisien, a bien voulu m'accorder une autorisation de photographier toutes les lampes de type Hayes II conservées dans les musées tunisiens, à la condition qu'elles aient été déjà publiées. Contrairement à l'accord donné, son successeur, M. Béjaoui, ne m'a autorisé à ne photographier (ou à voir) que les seules lampes du musée de Carthage *illustrées* dans le catalogue de M. Ennabli soit un peu moins de la moitié de l'ensemble². Pour le reste je n'ai eu l'accès direct ni aux lampes du Musée du Bardo, pourtant en grande partie publiées par M. Ennabli, ni à celles publiées et conservées dans d'autres musées, Maktar par exemple, publiées par A. Bourgeois, ni aux dépôts des fouilles des missions internationales poursuivies à Carthage. Ces restrictions nuisent évidemment à un travail que j'aurais voulu le plus exhaustif possible. Souhaitons néanmoins que ce répertoire qui, avec 1383 fleurons, représente une avancée significative par rapport aux répertoires existants, soit complété ultérieurement par des chercheurs ayant le libre accès au mobilier concerné, spécialement aux milliers de tessons recueillis en prospection de surface en Tunisie centrale par une mission anglo-tunisienne, documentation céramique d'un intérêt exceptionnel, mais qui vingt ans après ne reste toujours que très partiellement exploitée³.

J. Bussière

¹ Bussière 2007

² Ennabli 1976

³ Voir le rapport préliminaire succinct : Peacock, Bejaoui, Ben Lazreg 1990.

Liste des figures et tableaux

Fig. 1	Moule d'appliques.....	7
Fig. 2	Moule d'appliques.....	8
Fig. 3	Bandeaux symétriques.....	8
Fig. 4	Bandeaux asymétriques.....	8
Fig. 5	Ajout d'un fleuron singulier.....	9
Fig. 6	Ajout d'un fleuron singulier.....	9
Fig. 7	Un Mc2 de plus à g.....	9
Fig. 8	Un fleuron de plus à dr.....	9
Fig. 9	Le 5 ^e fleuron détaché à g.....	10
Fig. 10	Fleuron détaché du disque.....	10
Fig. 11	Différents rendus d'un même fleuron.....	14
Fig. 12	14
Fig. 13	14
Fig. 14	14
Fig. 15	14
Fig. 16	Décor sur TSA.....	16
Fig. 17	Blanc = relief.....	16
Fig. 18	Noir = relief.....	16
Fig. 19	Echelle de Rivel cat. 282.....	18
Fig. 20	Echelle de Rivel cat. 287.....	19
Tableau 1	12
Tableau 2	16

Sommaire

Avant-propos

Remarques préliminaires.....	1
Introduction.....	1
La décoration d'une lampe : divers modes d'exécution	3
Le classement des fleurons	11
L'illustration des fleurons	13
Perspectives de recherches ultérieures.....	20
Conclusion	25
Bibliographie	26
II - Répertoire	29
Annexe.....	112

I - Remarques préliminaires

Introduction

Le mérite revient à A. Ennabli d'avoir inclus dans son catalogue *Lampes chrétiennes de Tunisie (musées du Bardo et de Carthage)*, un répertoire des poinçons utilisés dans les décors de bandeaux sur des lampes de type Hayes II (Ennabli 1976, p. 256). Ce répertoire recense 126 poinçons ou fleurons⁴ dessinés et présentés selon un classement alpha-numérique. Dans ses descriptions de lampes, Ennabli, après l'indication du décor de disque, énumère les fleurons qui entrent dans les diverses séquences décoratives des bandeaux. Venant quatre ans après la publication fondamentale de J.W. Hayes *Late Roman Pottery*, le répertoire dressé par Ennabli fournissait un instrument de travail précieux pour décrire d'une façon précise les décors de bandeaux d'une famille céramique particulièrement abondante : celle des lampes de type Hayes II. Toutefois, malgré le nombre important de ces dernières figurant au catalogue des *Lampes chrétiennes de Tunisie*, soit 1266 exemplaires, la variété de ces luminaires qui pendant près de trois siècles ont inondé le bassin méditerranéen est telle que le répertoire d'Ennabli pêche par insuffisance. En dépit des 126 fleurons qu'il recense, il ne permet pas de rendre compte de tous les décors de bandeaux rencontrés sur des lampes autres que celles des musées du Bardo et de Carthage. Aussi plusieurs auteurs de catalogues de lampes chrétiennes ont-ils jugé nécessaire de créer leurs propres répertoires, reprenant et complétant celui d'Ennabli. Dans la littérature consultée nous avons recensé dix répertoires de fleurons. Par ordre alphabétique ce sont ceux de :

M. Barbera et R. Petriaggi, *Museo Nazionale Romano le lucerne tardo-antiche di produzione africana*, 1993, pl. 11-28.

A. Bourgeois, Lampes en céramique de Mactar. In : *Karthago*, XIX, 1980, fig. 8-10.

J. Bussière, *Lampes antiques d'Algérie II, lampes tardives et lampes chrétiennes*, 2007, pl. 133-141.

J. Casas-Genover et V. Soler-Fusté, *Lucernas romanas en el extremo nordeste de la Peninsula Ibérica*, *BAR Int. Series* 1567, 2006, fig. 76-77.

A. Coscarella, Lucerne di 'tipo mediterraneo' o 'africano'. In : *Ravenna e il porto di Classe. Venti anni di ricerche archeologiche tra Ravenna e Classe*, 1983, p. 156.

⁴ Nous préférons le terme de fleuron à celui de poinçon afin d'éviter toute ambiguïté de sens, poinçon signifiant autant l'instrument de potier servant à imprimer un motif que l'empreinte qu'il sert à réaliser. Fleuron employé dans un sens plus large que celui d'un seul décor en forme de fleur est utilisé par Ennabli et quelques auteurs entre autres V. Hoff dans son catalogue des lampes du musée du Louvre.

- V. Fabbri, I motivi decorativi delle spalle nelle lucerne Atlante I forma X rinvenute nello scavo del porto tardoantico di Classe. In: *l'Africa Romana*, vol. 2, 2004, pp. 1115-1122.
- F. Garcea, *Il complesso archeologico di Carminiello ai Mannesi, Napoli (Scavi 1983-1984)*, a cura di P. Arthur, 1994, tab. 34-35, p. 314.
- E. Joly, *Lucerne del Museo di Sabratha. Monografie di Archeologia Libica*, XI, 1974, fig. 6, p. 48.
- W. Selesnow, *Lampen aus Ton und Bronze, Bildwerke der Sammlung Kaufmann, Band II*, 1988, fig. 2 p. 62.
- C. Trost et M.C. Hellmann, *Lampes antiques du département des Monnaies, Médailles et Antiques III. Fonds général : Lampes chrétiennes*. Paris B.N.F. 1996, pl. XXXVI-XL.

Ces répertoires sont de qualité inégale. Les dessins, parfois excellents (ceux de Barbera et Petriaggi, de Coscarella), sont trop souvent sommaires et ne rendent pas ou qu'imparfaitement compte des pleins et des creux. Le répertoire d'Ennabli compte 126 fleurons, celui de Trost : 131, de Fabbri : 145, de Bussière : 320, les autres une cinquantaine en moyenne. Trost fait connaître 68 fleurons nouveaux par rapport au travail d'Ennabli ; Bourgeois : 50, Bussière : 189. Toutefois, même ce dernier travail, le plus abondant, ne suffit pas à rendre compte de la grande variété des fleurons observés sur les bandeaux. Par conséquence, un auteur cherchant à identifier des fleurons est souvent obligé d'avoir recours à plusieurs répertoires à la fois. Une recension devenait nécessaire qui ferait la synthèse des fleurons déjà identifiés et s'efforcerait d'en rechercher d'autres dans l'abondant matériel déjà publié ou dans le luminaire inédit dormant dans des musées, des réserves ou des collections privées. C'est l'objet de ce travail⁵.

⁵ Il est le fruit d'une étroite collaboration de plus de dix ans entre les deux auteurs. J. Bussière en a assuré la partie scientifique, J.Cl. Rivel son abondante illustration.

La décoration d'une lampe : divers modes d'exécution

Un décor de disque ou de bandeau pouvait être estampé, incisé ou gravé, exceptionnellement retouché à la barbotine. Le plus souvent il était appliqué⁶.

Les lampes de type Hayes II sont moulées. En Afrique du Nord et plus particulièrement en Tunisie les nombreux moules de lampes trouvés sont en plâtre. Seul le site de Tiddis en Algérie a livré quelques moules en argile (Bussière 2007, pp. 192-193, pl. 129-132)⁷. Le Metropolitan Museum of Art de New York possède un spécimen en argile complet servant à produire des lampes de type Hayes II (inv. n°35.11.8a). Acheté par le Musée en 1935 sa provenance est inconnue. Le plâtre durcissant rapidement les moules ne peuvent pas être estampés et se prêtent mal à la gravure. Les décors estampés, incisés ou gravés, que l'on rencontre néanmoins sur des lampes de types Hayes II, ont été réalisés sur le patris qui a servi à la fabrication du moule de ces lampes quand l'argile crue conservait encore une certaine plasticité. Ils peuvent aussi avoir été exécutés sur les lampes elles-mêmes, au démoulage et avant cuisson, quand l'argile avait la consistance du cuir, mais dans ce cas il ne s'agit que de décors très simples : par exemple stries sur le bandeau, petits cercles (Ennabli 1192). Les décors réalisés à la barbotine sont des retouches partielles⁸. Enfin, les décors linéaires distingués par M. Bonifay sur des lampes tardives fin VIe VIIe s., ont été directement incisés à la pointe sèche dans des moules probablement en argile (Bonifay 2004, *Etudes*, p. 413). La majorité des décors rencontrés sont appliqués.

Qu'entend-t-on au juste par un décor appliqué ?

Comme déjà signalé le plâtre séchant rapidement, il serait malaisé, voire impossible, d'estamper un décor dans ce matériau avec un outil de potier appelé poinçon. Pour réaliser un moule de lampe capable de reproduire un décor, le potier partait d'un prototype ou patris en argile crue, massif, ayant la forme de la lampe désirée mais dépourvu de toute décoration. Sur ce prototype il collait ou 'appliquait' des empreintes tirées de moules. Un moule d'applique, également appelé tablette, offre *en creux* des décors identiques ou différents, chacun obtenu par un poinçon (outil) dont l'extrémité porte ce décor *en relief*. En pressant une mince couche d'argile dans le moule, le potier obtenait des appliques, c'est à dire l'impression des décors en relief. Si nécessaire, il en ébarbait les côtés et les collait

⁶ Trost et Hellmann 1996 pp. 41-42.

⁷ On connaît un moule en argile, très tardif, trouvé en Tunisie voir R. Guéry « Survivance de la vie sédentaire pendant les invasions arabes en Tunisie centrale : l'exemple de Rougga ». B.A.C.T.H. 19, année 1983 publiée en 1985. Ce moule montre des fleurons à décor linéaire non pris en compte dans notre répertoire.

⁸ En exemple Trost renvoie à sa lampe 40 où les rênes reliant le char d'Achille aux chevaux ont été exécutées par cette technique. Trost 1996, p. 4

à la barbotine sur le prototype. Ensuite, noyant ce dernier dans du plâtre liquide, le potier confectionnait les deux valves d'un moule qui permettrait de produire un certain nombre de lampes⁹. Les décors du disque et des bandeaux figuraient, imprimés en creux, dans la valve supérieure. La valve inférieure pouvait recevoir sur la base de la lampe un décor simple : fleur, croix, tête, lettre, chiffre, etc. De minces couches d'argile pressées dans chacune des deux valves du moule et assemblées entres elles donnaient une lampe avec un décor de médaillon et de bandeau, en relief, tel qu'il apparaît sur la plupart des lampes de Type Hayes II.

Les moules d'appliques, ou tablettes, réalisés le plus souvent en plâtre mais aussi en argile, permettaient de tirer simultanément, en une seule impression d'une couche d'argile, plusieurs appliques identiques d'un ou de plusieurs décors. Avec le beau spécimen de tablette en plâtre conservé et publié dans Gorny & Mosch Auktion 184, n°393 (fig. 1), un potier aurait pu obtenir en une seule impression trente appliques de décors de disques, à savoir : un dauphin (Ennabli cat. 679), un lièvre bondissant (Ennabli cat. 379), un cheval avec un svastika sur la croupe (Ennabli cat. 423), un gros poisson (Ennabli cat. 720), un autre poisson (peut-être Ennabli cat. 749), un aigle éployé (Ennabli cat. 496), un lévrier courant (Ennabli cat. 472), et un personnage debout (absent dans Ennabli 1976 et la littérature consultée).

Une autre tablette en argile conservée dans une collection privée (Bussière 2008 p. 97, fig. 17 a, b, c) permettait d'obtenir simultanément huit appliques de deux décors différents¹⁰, lesquels disposés en alternance, composaient peut-être la séquence décorative choisie d'un bandeau (fig. 2).

Dans la perspective d'une production quasi industrielle souvent reconnue aux ateliers africains de sigillée, de telles tablettes qui assuraient en une seule impression d'une feuille d'argile plusieurs appliques de fleurons, représentaient un gain de temps appréciable.

En 1996 Trost écrit qu'à sa connaissance aucun moule d'appliques en plâtre n'a encore été signalé (Trost et Hellmann 1996 p. 44). Elle attribuait ceci à leur fragilité contrairement aux moules de lampes de taille et surtout d'épaisseur plus importantes qui avaient été mieux conservés. Depuis, un nombre croissant de moules d'applique se sont fait connaître, le plus souvent en plâtre, parfois en argile, dans les catalogues de ventes aux enchères.

⁹ Pour la fabrication d'un moule, voir Vertet 1983 Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du Centre de la Gaule. Revue archéologique SITES, p. 43-45.

¹⁰ D'après la courbure du bord supérieur du moule on peut supposer qu'il portait 2 rangs de 4 impressions en creux : un rang pour chaque fleuron.

La disposition des fleurons sur les deux bandeaux d'une même lampe permet quelques observations sur la façon dont le potier avait collé les appliques sur les bandeaux lisses du prototype. En règle générale, les deux bandeaux d'une lampe portent en symétrie la même séquence décorative ayant le même nombre de fleurons disposés dans le même agencement (fig. 3). Mais on note parfois des irrégularités dans l'agencement, le choix, ou le nombre des fleurons d'un bandeau à l'autre (fig. 4). Certaines de ces irrégularités sont sans doute volontaires, comme celle d'introduire dans la séquence d'un des deux bandeaux seulement un fleuron singulier tel un protomé de cheval (fig. 5, Barbera Petriaggi cat. 122, notre fleuron Rc1), ou un buste (fig. 6, une lampe du Getty Museum, dans Bussière, catalogue à paraître on line, n°499, notre fleuron Tc1). D'autres irrégularités sont visiblement des erreurs d'inattention du potier lorsque les deux bandeaux ont le même nombre de fleurons identiques mais dont la disposition en alternance régulière n'est plus respectée. Un espace différent entre deux fleurons, un fleuron vertical sur un bandeau, oblique sur l'autre, provoquait une irrégularité. Le potier avait alors le choix de laisser la dissymétrie telle quelle (fig. 7 : 7 fleurons sur le bandeau gauche, 6 sur le bandeau droit), ou pour combler un espace vide, de superposer le dernier fleuron sur son voisin, d'ajouter un fleuron coupé en deux ou légèrement tronqué, ou encore de mettre un fleuron de petite taille, ou un globule (fig. 8 : ajout d'un globule sur le bandeau gauche, d'un petit disque sans décor sur le bandeau droit). Sur quelques lampes on observe un espace vide à l'intérieur d'une séquence de fleurons. Il peut s'agir d'un oubli ou du décollage de l'applique posée sur le prototype lors de la confection du moule (fig. 9 où le carré manque). Une lampe du Getty Museum montre en décor de disque quatre fleurons Hb18 disposés en croix dont l'un s'est détaché. (Bussière, catalogue à paraître on line, lampe n°503). La lampe 1147 pl. 72 dans Bussière 2007 donne un autre exemple d'une applique décollée sur un décor de disque (fig. 10). Dans les deux cas il subsiste le tampon d'argile qui aurait dû assurer le collage. Les anomalies observées dans la symétrie des bandeaux, peu fréquentes sur les lampes du Ve - début VIe s. de facture très soignée, sont plus courantes sur des lampes tardives.

L'absence en Tunisie de prototypes ou *patrices* en argile cuite et massifs, donc plus résistants, a intrigué les chercheurs¹¹ et leur a fait considérer l'hypothèse qu'ils auraient été confectionnés dans des matériaux périssables, bois, cire ou autres. Bailey envisage les deux explications suivantes¹² :

- après la pose des appliques de décors sur les surfaces lisses du disque et des bandeaux d'un patris, et après la confection d'un ou de plusieurs moules, le patris en argile *cuite* était débarrassé de l'argile *crue* du décor appliqué

¹¹ Trost 1996 p. 40 ; Bernard 1994 ; Bailey BM III, 1988, p. 183.

¹² Bailey BM III, 1988, p. 183.

et était prêt à servir à nouveau. En conséquence un atelier ne possédait qu'un nombre limité de *patrices* ce qui pourrait expliquer que peu auraient été conservés.

- le patrix servant à confectionner des moules de lampes Hayes II n'était pas en argile *cuite*, mais en argile *crue*, ce qui facilitait l'adhésion des appliques. Quand un prototype décoré de ses appliques avait servi à produire un certain nombre de moules en plâtre, son argile malaxée retournait à la réserve d'argile du potier. Le potier pouvait tirer autant de nouveaux *patrices* que nécessaire grâce à un moule conçu à cet effet.

Cette seconde hypothèse de Bailey fournit une réponse à l'objection de B. Bernard qui après des essais en laboratoire¹³ affirme qu'il est impossible d'extraire un patrix en argile cuite d'un moule en plâtre à cause de la saillie de l'anse en forme de tenon oblique et parce que ce patrix ne rétrécit pas au séchage¹⁴.

N'oublions pas non plus que les lampes Hayes II de la seconde moitié du VIe et du VIIe s., offrent des décors de moins en moins lisibles et soignés. Désormais les potiers abandonnent progressivement la technique du décor par applique sur un prototype, laquelle requiert davantage de travail, donc de temps, et confectionnent des moules par surmoulage de lampes. Pour expliquer l'absence de prototypes conservés, ajoutons enfin, que très peu d'ateliers ayant produit des lampes en Afrique du nord ont été fouillés à ce jour.

¹³ Bernard B. 1994.

¹⁴ J.C. Rivel qui a tenté de nombreuses expériences de fabrication de lampes et moules confirme la remarque de Bernard.